



« REMBOURSEMENT ENSEIGNEMENT CLUB »

BULLETIN DE SOUSCRIPTION VALANT CONDITIONS PARTICULIÈRES

Année 2022 / 2023

Pièces à joindre impérativement au bulletin :

- Le chèque de règlement de cotisation

Bulletin de souscription à retourner complété et signé à :

SAS LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE

1649 Chemin de la forêt verte

76230 BOIS GUILLAUME

Tél : 02.35.61.50.60

Mail : contact@lachevaleriedelabreteque.com

Le présent bulletin a pour objet la souscription à l'option « Remboursement Enseignement club ».

Pensez à en conserver une copie

LES GARANTIES DU CONTRAT

Le contrat couvre : **Le remboursement des forfaits, cartes de cours, Sport-Études hors adhésion au club et licence** (sur justificatif) :

- Incapacité de pratiquer l'équitation pendant plus de 30 jours consécutifs, par suite de maladie, accident garanti ou en cas de grossesse ;
- Mutation professionnelle du licencié ou de son conjoint à plus de 100 km de leur domicile actuel, sous condition qu'elle résulte de l'employeur ;
- Décès par suite d'accident garanti ;
- Chômage dû à un licenciement.

Le remboursement s'effectue au prorata temporis, dans la limite de 3 000 €, et avec une franchise relative de 30 jours (la prise en charge démarre à partir du 30^{ème} jour consécutif d'arrêt et sera rétroactive au 1^{er} jour).

Les garanties du contrat s'exercent aux clauses et conditions des Conditions générales de l'option « Remboursement Enseignement club ».

Elles prennent effet dès le jour de la réception par

LE SOUSCRIPTEUR

M. Mme Nom : Prénom :
Né(e) le : N° de licence FFE :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail :

ENSEIGNEMENT CLUB

N° de client du club : Montant du forfait, cours ou Sport-Études
Date de début : Date de fin :

MONTANT DE LA COTISATION D'ASSURANCE

Cotisation 2022 : **35 € TTC**

DÉCLARATION DU SOUSCRIPTEUR

- Je déclare n'avoir pas connaissance au jour de la souscription de faits ou événements susceptibles de mettre en jeu la garantie proposée
- Je déclare être titulaire d'une licence en cours de validité délivrée par la fédération française d'équitation et n'avoir pas renoncé au bénéfice de la garantie accidents corporels de la fédération française d'équitation
- Je déclare avoir pris connaissance des Conditions générales de l'option « Remboursement Enseignement club ».

Fait à : Le :
Signature